



Problème vente d'une moto (rétractation)

Par **Maximetrehorel**, le **07/06/2019** à **22:28**

Bonjour, j'ai eu un soucis , j'ai vendu une moto (50cc) le 2 avril 2019 via le bon coin , a un particulier , lors de la ventes je leurs est préciser que la moto roulait parfaitement mais qu'un changement de carburateur serait mieux pour la consommation d'essence (passer d'un carburateur 21mm a un 166mm origine) .

Ils ont essayer la moto on trouver aucun soucis . le prix de base étais de 1500€ ils l'ont négocié a 1350€ avec 4500km

Le 5 Juin 2019 , l'acheteur me contact , comme quoi il veut récupérer la totalité de ses sous , car il a été changer le carburateur dans un garage et le mécanicien a ouvert le moteur (alors que de base c'etait pour un changement de carburateur et d'un réglage bien évidemment) , et le mecanicien lui a dis que le moteur n'avait certainement pas 4500km a(alors qu'il a bien 4500km !) elle s'est retrouver avec un devis de plus de 900€ (haut moteur , vilebrequin tout le système d'embrayage) , alors que la moto tournait parfaitement bien .

L'acheteur veut donc sois que je la rembourse ou sois elle contact une personnes de sa famille qui est gendarme ,

j'ai entendu dire sur d'autre forum que l'acheteur a droit a 15 jours de rétractation

Que faire ? (rembourser ou laisser parler ?)

Par **Visiteur**, le **08/06/2019** à **00:55**

Bonjour

Les dires de votre acheteurs doivent être vérifiés par un expert, qui confirmera (ou pas) le diagnostic . Dans l'affirmative, vous devrez prendre à votre charge les réparations, ou rembourser au titre de la garantie des vices cachés.